

## **Mort de Robert Boulin : sa fille organise elle-même une reconstitution**



▲ L'acteur qui joue le rôle de Robert Boulin ce lundi 28 octobre 2019, lors de la reconstitution, forêt de Rambouillet. ©LAURENT THEILLET

**Depuis des années, la justice refuse d'organiser la reconstitution de la découverte du corps du ministre le 30 octobre 1979. Ce lundi, sa fille le fait avec la participation de personnes présentes sur les lieux à l'époque qui n'ont jamais cru à la thèse du suicide.**

**V**ingt-quatre heures avant le quarantième anniversaire de la mort suspecte de Robert Boulin, alors ministre du travail de **Valéry Giscard d'Estaing** et député-maire de Libourne, **Fabienne Boulin**, sa fille et l'avocate de la famille **M<sup>e</sup> Marie Dosé** ont procédé ce lundi à une reconstitution des faits s'étant produits autour de l'étang Rompu dans la forêt de Rambouillet.

“

*Un noyé aurait été à plat. Lui était comme assis, le buste penché vers le bas, la tête tournée vers la berge distante de quelques mètres.*

Une reconstitution que la famille réclame vainement aux juges d'instruction en charge du dossier depuis la réouverture de l'enquête il y a quatre ans. Le cadavre du ministre qui selon la thèse officielle se serait noyé après avoir absorbé des barbituriques avait été découvert par deux gendarmes motocyclistes immergé dans 50 cm d'eau peu avant 9h du matin le 30 octobre 1979.

Ce lundi matin, deux des témoins présents sur les lieux à l'époque, étaient aux côtés de Fabienne Boulin. L'inspecteur **Jean-Pierre Courtel** alors en poste à la police judiciaire de Versailles, à qui avaient été confiées les investigations, et surtout le médecin réanimateur du Service médical d'urgence (SMUR).

Le praticien aujourd'hui à la retraite qui ne souhaite pas que son identité soit révélée, était arrivé avec trois pompiers à hauteur de l'étang où les attendaient les deux gendarmes. Tous avaient fait peu ou prou le même constat. Robert Boulin n'avait pas la position d'un noyé. Un noyé aurait été à plat. Lui était comme assis, le buste penché vers le bas, la tête tournée vers la berge distante de quelques mètres.



▲ Ce matin, deux des témoins présents sur les lieux à l'époque, étaient aux côtés de Fabienne Boulin.

©CRÉDIT PHOTO : LAURENT THEILLET

## **Ecchymoses et les griffures**

Le médecin réanimateur qui n'a été entendu par les juges d'instruction qu'en janvier 2016 a clairement vu les ecchymoses et les griffures présente sur le visage tuméfié du ministre. Il l'a répété ce lundi. Se fondant sur des procès-verbaux policiers, l'arrêt de non-lieu rendu en 1992 par la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris avait estimé que ces excoriations avaient pu être provoquées par la sortie de son corps hors de l'eau. Une éventualité totalement démentie par les témoignages du médecin, du colonel de gendarmerie venu sur les lieux avant la saisine de la police judiciaire et

l'ancien inspecteur de la police judiciaire Jean Pierre Courtel dont la position contredit aujourd'hui celle défendue alors par sa hiérarchie.

En milieu d'après-midi ce lundi, M<sup>e</sup> Marie Dosé, Fabienne Boulin et son mari ainsi que les proches ayant préparé la reconstitution se transporteront à une quinzaine de kilomètres de là, dans le centre de Montfort l'Amaury, la ville des Yvelines où un automobiliste assure avoir croisé dans une rue étroite Robert Boulin le 29 octobre 1979 vers 17 heures. Il était selon lui passager d'un véhicule où avaient pris place deux personnes plus jeunes que lui. Il s'agissait de vérifier que de là où il se trouvait, le témoin pouvait distinctement voir et reconnaître le ministre, qui n'avait tout au plus que quelques heures à vivre. ■